

MESURES DE PUBLICITE

Bureau du 5 Mars 2014
Liste des délibérations adoptées
et approuvées le 20 Mars 2014

N° de la délibération	Intitulé
B14-001	ACTIONS SUR FONDS PROPRES - Convention foncière - Convention de veille active et de maîtrise foncière opérationnelle - XERTIGNY - Tréfilerie
B14-002	ACTIONS SUR FONDS PROPRES - Convention foncière - SENONES - Aile Sud de l'Abbaye et Entreprise ECOTEX
B14-003	ACTIONS SUR FONDS PROPRES - Convention foncière - Convention de veille active et de maîtrise foncière opérationnelle - AUDUN-LE-TICHE - Seriec
B14-004	ACTIONS SUR FONDS PROPRES - Convention foncière - Convention de veille active et de maîtrise foncière opérationnelle - RUSSANGE - Crassier
B14-005	ACTIONS SUR FONDS PROPRES - Convention foncière - Convention de veille foncière - Zone à enjeux de l'OIN Alzette-Belval
B14-006	ACTIONS SUR FONDS PROPRES - Convention foncière - Vallée de la Rosselle
B14-007	ACTIONS SUR FONDS PROPRES - Convention foncière - Convention de maîtrise foncière opérationnelle bailleurs sociaux - NANCY - 19 rue Saint Vincent de Paul
B14-008	ACTIONS SUR FONDS PROPRES - Convention foncière - Convention de maîtrise foncière opérationnelle bailleurs sociaux - MANOM - Les Barrières
B14-009	ACTIONS EN PRESTATION - Convention foncière - Fonds Régional de Minoration Foncière - LOGIEST - SEICHAMPS - Angle des Avenues de l'Europe et du Québec
B14-010	ACTIONS SUR FONDS PROPRES - Avenants à diverses conventions foncières

Ces documents peuvent être consultés au siège de l'EPFL - Rue Robert Blum - 54700 PONT-A-MOUSSON.

Heures d'ouverture de l'Établissement, à savoir : le matin, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 ;

l'après-midi, du lundi au jeudi, de 13h45 à 17h30, et le vendredi, de 13h45 à 17h.

Affiché à la porte de l'Établissement, le 26 Mars 2014